

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MOSSIG ET DU VIGNOBLE**  
**33 Rue des Pins - 67310 WASSELONNE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**TRAVAUX DE VOIRIE RUE HEYLENBACH A WASSELONNE**

**1° - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MOSSIG ET DU VIGNOBLE  
33 rue des Pins – 67310 WASSELONNE

**2° - PROCEDURE DE PASSATION :** Marché à procédure adaptée, passé selon l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**3° - OBJET DE LA CONSULTATION :** TRAVAUX DE VOIRIE RUE HEYLENBACH A WASSELONNE

**4° - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :** Travaux de voirie / Travaux de mise en place des réseaux humides

**5° - DELAI D'EXECUTION :** Délai imposé dans l'Acte d'Engagement : 8 semaines, dont période de préparation de 2 semaines.

**6° - MODALITES D'ATTRIBUTION DU MARCHE**

\* *Le marché sera conclu :*

◇ Soit avec un entrepreneur unique

◇ Soit avec des entrepreneurs groupés solidaires

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

\* *Critères pondérés du choix des offres :*

◇ Le prix de l'offre noté sur 40 points

◇ La valeur technique de l'offre notée sur 60 points

**7° - MODALITE D'OBTENTION DES DOSSIERS DE CONSULTATION :** Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur la plate-forme de dématérialisation / profil acheteur à l'adresse suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>

**8° - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :** Mardi 18 Septembre 2018 à 14 h00

**9° -ADRESSE OU LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES –** Selon article 8 du règlement de consultation

**10° - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :** 120 jours

**11° - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :** Ce marché est conforme au dispositif MPS « Marché Public Simplifié » et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. La présentation des candidatures et des offres est précisée à l'article 4 du règlement de consultation.

**12° - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Tous les renseignements d'ordre administratif pourront être obtenus auprès de :  
Secrétariat de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

Tél. 03.88.64 74 48 (ligne directe) – Mail : [secretariat@mossigvignoble.fr](mailto:secretariat@mossigvignoble.fr)

Tous les renseignements d'ordre technique pourront être obtenus auprès de :

M2I - M. Fabrice MEYER Tél. 03.88.51.16.10 – Mail. [accueil@m2i-vrd.fr](mailto:accueil@m2i-vrd.fr)

**DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION :** 28 Août 2018

**Le Président – D. ACKER**